



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCITT

COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

N.60

(11/1988)

SÉRIE N: MAINTENANCE DES CIRCUITS
RADIOPHONIQUES INTERNATIONAUX ET
TRANSMISSIONS TÉLÉVISUELLES
INTERNATIONALES

Transmissions télévisuelles internationales – Réglage et
contrôle d'une communication télévisuelle internationale

**Amplitude nominale des signaux vidéo aux
points de jonction vidéo**

Réédition de la Recommandation N.60 du CCITT
publiée dans le Livre Bleu, Fascicule IV.3 (1988)

NOTES

1 La Recommandation N.60 du CCITT a été publiée dans le Fascicule IV.3 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

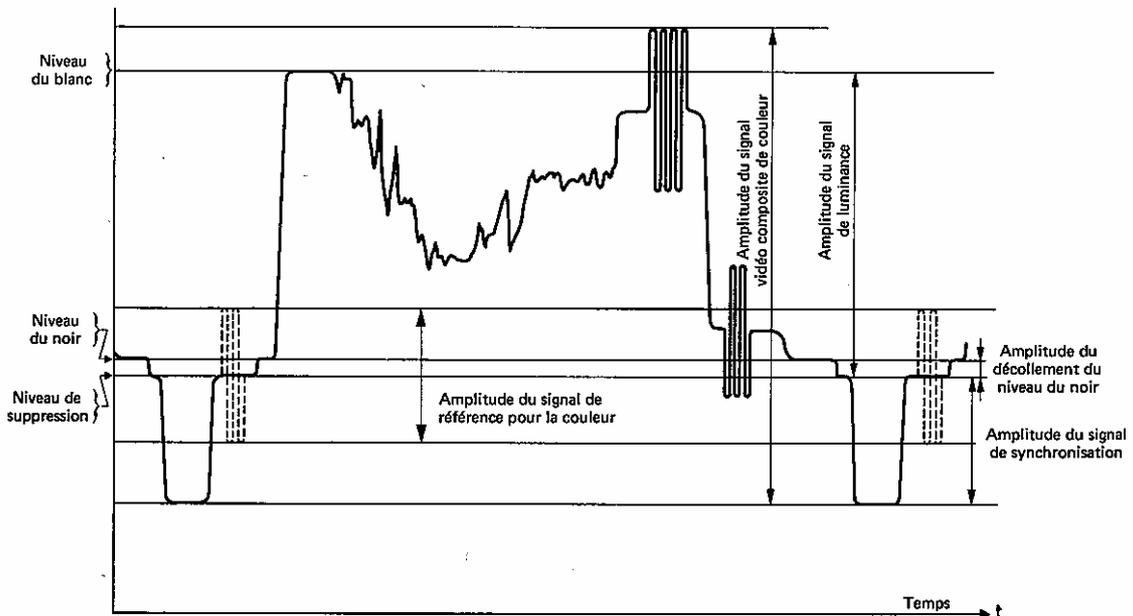
2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 2008

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

AMPLITUDE NOMINALE DES SIGNAUX VIDÉO AUX POINTS DE JONCTION VIDÉO

Au point de jonction vidéo, l'amplitude nominale du signal d'image, mesurée du niveau de suppression au niveau du blanc, doit être de 0,7 volt (0,714 volt pour les signaux du système M) et l'amplitude nominale des impulsions de synchronisation doit être de 0,3 volt (0,286 volt pour les signaux du système M), de sorte que l'amplitude nominale crête à crête d'un signal vidéo monochrome soit égale à 1,0 volt. L'adjonction de l'information couleur se traduit par une augmentation de l'amplitude globale du signal vidéo. La valeur de cette augmentation dépend du système employé pour la couleur, mais ne doit pas dépasser 25% (c'est-à-dire que l'amplitude nominale du signal vidéo composite de couleur doit être égale ou inférieure à 1,25 volt). La figure 1/N.60 donne la forme d'onde du signal vidéo.



CCITT - 37160

FIGURE 1/N.60

Forme d'onde d'une ligne du signal vidéo

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance des circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication